

La déchèterie de Bessancourt



▼ Contenu

La déchèterie accueille chaque jour entre 100 et 400 visiteurs.

Nous vous recommandons donc de venir entre 11h30 et 16h pour limiter votre temps d'attente pour l'accès au site.

Conditions d'accès

Etre un particulier, un commerçant ou un artisan résidant dans les communes membres du Syndicat :
Lors de votre première visite, vous devrez présenter

Si vous êtes un particulier,

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Si vous êtes un professionnel,

- une pièce d'identité,
- un extrait du K-bis.

Avec ces documents, vous pourrez remplir le formulaire de demande de badge, fourni par les gardiens. Votre badge définitif vous sera envoyé par voie postale. Vous devrez le présenter lors de chaque entrée.

Attention

Ce badge est strictement nominatif. Des contrôles d'identité sont effectués régulièrement auprès des porteurs des badges.

Tout autre porteur que le propriétaire du badge se verra retirer le badge immédiatement. Un seul badge par véhicule sera accepté à l'entrée de la déchèterie.

- Infos pratiques
- Liens utiles
- Contact